

LA BRUFFIÈRE

N°
289
Décembre 2023

mag ▶

bulletin d'informations
municipal



UNE BRIGADE DE GENDARMERIE en faveur de notre sécurité

PANORAMA ▶

L'implantation
d'une gendarmerie
au service
de la sécurité locale

P.6

HORIZON ▶

La gestion équilibrée
du développement
de la commune

P.8

ENTRE NOUS ▶

Le Conseil
Municipal des Enfants
prend ses fonctions

P.18



É DI TO

▼
Nous sommes fiers
de voir nos premiers
projets structurants
du mandat
sortir de terre.

Chers Bruffiériens,
Chères Bruffiériennes,

Depuis 2020, renforcer la sécurité au sein de notre commune est l'un de nos engagements forts en faveur de votre qualité de vie. C'est à ce titre que La Bruffière, avec le soutien de la communauté d'agglomération Terres de Montaigu, a été retenue comme commune d'implantation d'une nouvelle brigade de gendarmerie mobile suite à la candidature déposée auprès des services de l'État.

Cette étape n'est donc pas anecdotique puisqu'elle va permettre de renforcer la proximité des services de sécurité sur notre territoire. Notre commune et celles environnantes n'en seront que plus sûres, plus attractives aussi bien pour les citoyens, les usagers que pour les entreprises implantées et celles à venir.

Cette phase résulte d'un travail commun entre la commune et l'agglomération Terres de Montaigu oeuvrant en faveur de la qualité de vie locale et nous nous réjouissons d'être en mesure de renforcer ce service apporté.

Parallèlement, nous sommes fiers de voir nos premiers projets structurants du mandat sortir de terre : la rénovation et la mise aux normes de l'Espace Vincent Ansquer (salles polyvalentes) ainsi que l'embellissement du Parc Pointe à Pitre. Deux lieux qui vont, par la qualité de leur structure, permettre de répondre aux besoins des familles et associations pour l'organisation de leurs événements. Vous découvrirez l'avancée de ces projets dans ce magazine.

D'autres projets sont également en phase d'études de faisabilité. C'est le cas de réflexions engagées pour répondre à la nécessité grandissante de développer l'offre d'accueil de la petite enfance (moins de 3 ans). Grâce à ce travail, nous analysons la capacité de nos infrastructures à répondre aux besoins identifiés à moyen et long terme. Nous les mettons aussi en corrélation avec l'évolution démographique de la commune. Ce qui nous permet aussi de préparer les lotissements d'habitat pour accueillir de nouvelles familles et utiliser nos services de manière optimisée.

C'est en ayant une gestion équilibrée du développement de la commune que nous pourrions continuer à répondre à l'intérêt général et améliorer notre cadre de vie grâce à nos structures mutualisées.

Les projets de nos entreprises locales sont également très importants pour le dynamisme du territoire. C'est à ce titre que je tiens particulièrement à remercier Alain LEBOEUF, président du Conseil Départemental pour avoir alerté la Première ministre Élisabeth BORNE sur les retombées économiques que la Vendée était en droit d'attendre à l'égard de la construction du futur parc éolien en mer au large des îles d'Yeu et de Noirmoutier (EMYN). Defontaine Rollix participera à la fabrication des éoliennes du parc et nous nous réjouissons de ces retombées économiques.

Enfin, je tiens à vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers. Que cette période festive marque la continuité d'un élan collectif propice à réaliser de beaux projets en 2024.

Jean-Michel BREGEON
Maire de La Bruffière

»»»»» Vœux de la Municipalité

Nous avons le plaisir
de convier l'ensemble des Bruffiérien.nes
aux vœux de la municipalité le :

**samedi 13 janvier 2024 à 10h30
au complexe sportif.**

SOMMAIRE

02

Édito

06

Panorama

L'implantation d'une gendarmerie à La Bruffière au service de la sécurité locale

08

Horizon

- ZOOM : La gestion équilibrée du développement de la commune
- Le saviez-vous ? Pourquoi la commune réalise-t-elle ses lotissements d'habitat par tranche ?

12

Agglomération

- Mobilité : des box de stationnement pour vélos à l'aire de covoiturage
- Lancement de la mise en place de sacs jaunes numérotés

14

Finances & Administration générale

- Une réunion d'information destinée aux associations communales
- Le label « Double Cœur »

18

Action sociale & CME

- ENTRE NOUS : Une équipe de 18 élus au Conseil Municipal des Enfants
- Les ateliers d'initiation au numérique reconduits
- Le saviez-vous ? Un dispositif dédié aux personnes les plus vulnérables
- Bien manger chez soi ou à l'Étoile du Soir, c'est possible !
- Des colis de fin d'année offerts aux aînés

04

Grand Angle

07

Communication, Économie & Tourisme

- Soirée annuelle d'accueil des nouveaux arrivants
- Développement économique

10

Urbanisme, Ruralité & Environnement

- Une avancée encourageante des travaux de mise aux normes et de rénovation de l'Espace Vincent Ansquer
- Le projet d'embellissement du Parc de Pointe à Pitre obtient des financements inédits

13

Sports & Citoyenneté

- Le Passeport du Civisme saison 2023-2024
- Recensement citoyen obligatoire à partir de 16 ans

16

Culture, Loisirs & Jeunesse

- Les fêtes de fin d'année à La Bruffière
- La médiathèque au service de la culture pour tous
- Répondre aux besoins de garde d'enfants de moins de 3 ans

20

Associations

31

Extrait des délibérations



En bref ce semestre

100 % de couronnes françaises Rollix made in Vendée sur le parc éolien en mer au large des îles d'Yeu et de Noirmoutier

Le président du Département de la Vendée, Alain LEBOEUF, a attiré l'attention de la Première ministre Élisabeth BORNE sur les retombées économiques locales du futur parc éolien en mer au large des îles d'Yeu et de Noirmoutier (EMYN). Il a souligné l'importance de la participation de l'entreprise Rollix, basée en Vendée, spécialisée dans la conception et la fabrication de couronnes d'orientation, au projet. Grâce au soutien du Département, Rollix a été sélectionnée pour fournir les couronnes d'orientation des pâles du parc éolien à Siemens Gamesa Renewable Energy, le fournisseur de rang n°1. Le président du groupe Defontaine, Éric JACQUEMONT, s'est félicité de la reconnaissance des compétences de Rollix, soulignant que le projet contribuera à l'implication de leurs employés dans la décarbonation de l'énergie. Au total, Rollix présente 186 roulements pour le parc éolien entre début 2024 et début 2025.

Parallèlement, 33 entreprises vendéennes participent actuellement au chantier de raccordement RTE, tandis que d'autres, telles qu'Atlantique scaphandre, le chantier naval Ocea, et Oya Hélicoptères, sont en discussion avec EMYN pour anticiper les prochaines opérations. Alain LEBOEUF insiste sur la nécessité de signer de nouveaux contrats et de générer davantage de travail à terre et en mer pour maintenir la dynamique économique locale.

La commune de La Bruffière tient à remercier Alain LEBOEUF, président du Conseil Départemental, pour son engagement en faveur du développement des entreprises locales et plus particulièrement de Defontaine Rollix sur l'EMYN.

LA BRUFFIÈRE
mag
bulletin d'informations
municipal

Magazine édité par la Municipalité de La Bruffière
Tirage 1950 exemplaires

Direction de la publication :
Jean-Michel BREGEON, Angéline MAINDRON, Robert BRAUD, Soizic BROCHARD, Laurent CHIRON, Myriam BOURASSEAU, Christophe LOIZEAU

Comité de rédaction :
Commission communication

Crédit photos :
Terres de Montaigu - Freepik - Pexels - Arnaud GAUTHIER Photographe

Conception :
Studio Rose Citron

Impression :
Papier issu de forêts gérées et exploitées de manière durable.

Retrouvez toutes les infos de la commune de La Bruffière en vous abonnant à nos pages :





19 JUIN

10 ans de la médiathèque

Autour d'animations proposées tout au long de la journée suivies d'un spectacle de la « Cie la Roue Tourne » destiné au jeune public et leur famille.



24 JUIN

Forum des associations

Un succès qui ne se dément pas ! Près de 20 associations étaient présentes pour cette nouvelle édition. Renseignements, inscriptions, découverte... chaque visiteur y a trouvé son compte. Pour les bénévoles associatifs, le forum est également le moment de se rencontrer, d'échanger mais également de recruter de nouveaux bénévoles.

27 JUIN

Cérémonie de remise des diplômes du Passeport du Civisme 2022-2023

Une cérémonie qui a permis de valoriser les actions individuelles et collectives des élèves de CM1 et CM2 dans un cadre « hors du temps » au Puy du Fou.



3 JUILLET

Soutien lors de l'appel à mobilisation civique

Merci à celles et ceux qui se sont associés à cette démarche de soutien face aux violences contre les élus, que ce soit par les messages transmis ou par leur présence.

6 JUILLET

Les Ephémères

Environ 400 participants ont assisté au spectacle co-organisé avec l'agglomération Terres de Montaigu.



13 JUILLET

Réception des médaillés du concours du Meilleur Apprenti de France

Bravo à Garance AVRIL, médaillée de Bronze dans la spécialité Métiers de la mode et Enzo GUILLET, médaillé de bronze dans la spécialité Ornemaniste en couverture.



6 SEPTEMBRE

Animation « chien de troupeau » auprès des jeunes enfants

Démonstration du travail d'un berger avec le chien de troupeau des « Moutons de l'Ouest » sur le site d'éco-pâturage de la rue de la Brûlerie.



16 SEPTEMBRE

Feu d'artifice

Organisé par la municipalité à l'occasion des 90 ans du centre de secours de La Bruffière.



17 SEPTEMBRE

Journées Européennes du Patrimoine

Un circuit de randonnée sur les bords de Sèvre a été organisé. Sur le parcours, l'exposition du calendrier républicain et l'ouverture au public du Moulin de Bapaume restauré (lieu privé) ont été appréciés des promeneurs.



6 OCTOBRE

Départ commun La Joséphine

La marche a rassemblé 24 femmes solidaires lors du parcours organisé par la municipalité et fléché au préalable par la commission Sports & Citoyenneté ainsi que l'équipe féminine de l'ASBD Handball.



13 OCTOBRE

Élection du Conseil Municipal des Enfants (CME)

9 enfants ont été élus au sein du CME portant le conseil à 18 élus au total. Bienvenue à eux. Nous leur souhaitons une bonne intégration pour mener à bien leurs projets.

20 OCTOBRE

Remise du Passeport du Civisme 2023-2024

Lancement du Passeport du Civisme avec les CM1 et CM2 des deux écoles de la commune.



20 OCTOBRE

Soirée d'accueil des nouveaux arrivants

22 participants en présence des associations.

7 NOVEMBRE

Remise des gilets de sécurité dans les écoles

Plus de 45 gilets remis aux élèves de CP à l'école publique Charles Perrault ainsi qu'à l'école privée du Sacré-Cœur.



11 NOVEMBRE

Cérémonie du 11 novembre

La municipalité a déposé une gerbe en mémoire des soldats qui sont morts pour la France aux côtés de l'Union Nationale des anciens Combattants, des élus du Conseil Municipal des Enfants et des élèves de CM1 et CM2 des écoles de la commune.



24 NOVEMBRE

Ravivage de la flamme du Soldat Inconnu sous l'arc de Triomphe

La municipalité est allée raviver la flamme en mémoire de ceux et celles qui sont morts pour la France dans le cadre du 100^e anniversaire du ravivage. Une trentaine d'élus, porte-drapeaux et membres de l'UNC ainsi que quatre enfants représentants des deux écoles de la commune ont participé à ce moment solennel.



Vous aussi,
PARTAGEZ VOS PLUS BELLES PHOTOS
avec le hashtag
#LaBruffiere



PANORAMA ▶

L'implantation d'une gendarmerie à La Bruffière au service de la sécurité locale

Afin de renforcer la présence des services publics dans les territoires, une décision majeure a été actée par l'État en décembre 2022 avec l'objectif de créer 200 nouvelles brigades de gendarmerie sur le territoire français. Soutenue par la communauté d'agglomération Terres de Montaigu, la commune de La Bruffière s'est portée candidate pour recevoir l'une d'entre elles.

POURQUOI AVOIR CANDIDATÉ ?

Cette initiative, fruit d'un processus réfléchi, répond à des enjeux cruciaux en matière de sécurité.

La quiétude de notre commune, son dynamisme économique, et la qualité de vie de ses habitants dépendent en grande partie de la sûreté de notre territoire. C'est dans ce contexte que nous avons pris l'initiative d'œuvrer pour l'installation d'une gendarmerie dans notre commune en complément du plan de prévention et de sécurité que nous avons initié et mis en place depuis 2020.

Face à l'évolution de la démographie et de la délinquance, l'installation d'une nouvelle brigade constitue une opportunité majeure pour répondre aux besoins du secteur Nord-Vendée. Étant en mesure d'apporter une réponse à ces objectifs de maillage territorial, nous avons donc déposé un dossier de candidature.

UNE RÉFLEXION APPROFONDIE

Grâce à l'accompagnement de la communauté d'agglomération Terres de Montaigu, nous avons pu étudier la faisabilité de l'installation d'une gendarmerie à La Bruffière en matière de ressources : humaines, logistiques et financières.

Un terrain situé dans le quartier d'habitation des Meuniers a été proposé dans le dossier de candidature afin de pouvoir accueillir la brigade.

UN SERVICE PUBLIC AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ ET DE L'ATTRAIT DE NOTRE COMMUNE

En octobre 2023, le Président de la République retenait 3 communes en Vendée pour accueillir des brigades fixes et mobiles afin de compléter les 30 déjà existantes sur le département de la Vendée. Un réel atout au service de la sécurité de tous considérant que la proximité d'une brigade permettra une meilleure réactivité en cas d'urgence et constituera aussi un attrait fort du point de vue du développement économique.

Désormais, la commune travaille en étroite collaboration avec les services de gendarmerie afin de recueillir leurs besoins concrets, d'accueillir la brigade de manière réactive et de permettre sa mise en service.

Ne manquez rien de **#LaBruffière** sur **labruffiere.fr**





► Angéline MAINDRON
1^{re} adjointe en charge de
la communication et du
développement économique
& touristique

SOIRÉE ANNUELLE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Le vendredi 20 octobre dernier, notre commune a célébré avec enthousiasme sa soirée annuelle de bienvenue pour les nouveaux arrivants de la commune. Cet événement revêt une grande importance pour notre équipe municipale, profondément engagée dans l'accomplissement de la mission d'intégration des nouveaux citoyens.

Cet événement a été conçu comme un moment privilégié d'échanges et de partage. Il permet aux nouveaux résidents de mieux comprendre le fonctionnement de notre municipalité, de tisser des liens précieux avec les associations locales, ainsi qu'avec d'autres nouveaux arrivants.

Grâce aux efforts de la commission communication, économie et tourisme, le format de la soirée a été soigneusement ajusté pour assurer une efficacité optimale. Toutes les associations de notre commune ont été invitées à se joindre à cette soirée. 15 représentants d'associations étaient présents, identifiables grâce à des badges portant leur nom.

Au total, 22 nouveaux arrivants ont eu l'opportunité d'interagir avec les membres de notre municipalité et les diverses structures associatives. Chacun d'entre eux s'est vu remettre un pack d'accueil comprenant des informations essentielles sur notre commune, dans le but de faciliter au maximum leur intégration.

Cet événement incarne notre engagement envers l'accueil chaleureux des nouveaux habitants, et nous sommes ravis de constater la participation active de nos concitoyens et associations locales dans cette démarche. Nous croyons fermement que l'intégration harmonieuse des nouveaux arrivants est un élément clé de notre communauté, et nous continuons à travailler en ce sens.

« Nous avons remarqué depuis de nombreuses années qu'un foyer bien intégré au sein de la commune de La Bruffière, a pleinement connaissance du tissu associatif, économique et municipal et développe ainsi des réflexes afin d'interagir avec les acteurs de la vie locale. Les habitants sont ainsi totalement intégrés et participent activement à la dynamique locale, favorisant une qualité de vie qui correspond entièrement à leurs aspirations. » Angéline MAINDRON, adjointe au maire.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Nous sommes ravis d'accueillir des nouvelles entreprises et activités sur la commune et notamment :

INK ET SERVICE

Dépannage informatique pour les particuliers & Vente de consommables d'impression pour les particuliers, les entreprises (PME, PMI ainsi que les Grands Comptes), les professions libérales, les collectivités, les associations, les écoles, les collèges, les lycées...

📍 13 rue de la Minée - 85530 La Bruffière

☎ 06 67 82 31 27

@ contact@inketservice.fr

🌐 www.inketservice.fr



ZOOM ▶

**La gestion équilibrée
du développement
de la commune**

Notre commune connaît une croissance démographique constante car elle attire par ses commerces et services, par son tissu économique, par sa situation géographique et par son dynamisme.

Être une commune attractive est certes un avantage indéniable pour pouvoir se développer mais cela nécessite en contrepartie des challenges à relever pour coordonner l'aménagement local.

Comment fonctionne la commune pour maintenir ce juste équilibre ?

Quels sont les enjeux et les leviers qui permettent d'agir sur la gestion de ce développement ?

#LES ENJEUX ▶

LA MAÎTRISE DE L'HABITAT

La maîtrise des constructions destinées à l'habitat est un élément essentiel de la gestion équilibrée de notre commune. Il s'agit de trouver un équilibre entre la nécessité d'accueillir de nouvelles familles et la préservation de notre environnement en ayant une consommation juste de l'espace urbanistique, la conservation de notre qualité de vie et l'optimisation de nos infrastructures (périscolaire, restaurant scolaire, école).

Parallèlement la loi climat et résilience, qui consacre une partie de son texte à l'urbanisme, aux règles d'occupation du sol et à un aménagement du territoire plus durable avec le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) nous conduit à mettre des moyens en place nécessaires pour atteindre un objectif majeur d'ici à 2030. Cet objectif fixé par le gouvernement demande aux communes de réduire de 50 % le rythme d'artificialisation, de consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici à 2030.

LA MAÎTRISE DE LA CONSOMMATION DE TERRES AGRICOLES

La maîtrise de la consommation de terres est également un enjeu majeur de notre commune où plus de 25 exploitations agricoles vivent de leur production. À elles toutes, sur notre commune, elles produisent les ressources alimentaires nécessaires pour nourrir bien plus que les habitants de la commune. À titre indicatif, une exploitation de vaches laitières a une capacité nourricière moyenne de 1858 personnes*. La Bruffière compte à ce jour 10 exploitations en bovins lait. Pour cette raison, il est primordial de conserver les surfaces de terres agricoles.

LA MAÎTRISE DE NOS INFRASTRUCTURES

Il est également important de maîtriser le besoin en infrastructures. Proposer sans limite des espaces à la construction pavillonnaire nous conduirait à devoir multiplier les surfaces de nos infrastructures de manière considérable, tout comme les moyens humains pour répondre aux services apportés aux usagers.

»»»»» *Des chiffres
qui parlent*

1858 personnes nourries* en moyenne grâce à la production d'une exploitation en vaches laitières.



17 logements à l'hectare C'est le nombre de constructions à ne pas dépasser à La Bruffière pour respecter le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) - voirie et aménagements piétonniers compris.

*Source : CEREOPA (Centre d'Étude et de Recherche sur l'Économie et l'Organisation des Productions Animales) - 2010 / Calcul de la performance nourricière sur un cas ferme-type système bovins lait (85 hectares blé, maïs, prairie - 60 vaches lait).

#LES LEVIERS : LE JUSTE ÉQUILIBRE ▶

La clé de cette équation réside dans la recherche du « juste équilibre ». Il s'agit de garantir un développement harmonieux, tout en évitant de surcharger nos équipements actuels, tels que les écoles, le restaurant scolaire et les services périscolaires.

LA MISE EN PLACE D'UNE POLITIQUE DE PLANIFICATION URBAINE

Notre commune a mis en place des politiques de planification urbaine pour assurer l'intégration des nouvelles constructions de manière cohérente dans le tissu existant. Cela signifie que chaque nouvelle construction est soigneusement étudiée pour s'assurer qu'elle ne crée pas de pression excessive sur nos ressources communales (cf encadré « Le saviez-vous »).

UN TRAVAIL EN ÉTROITE COLLABORATION AVEC LE TISSU ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNE

Parallèlement, nous travaillons avec les acteurs économiques de la commune :

- porteurs de projet en vue d'implantation dans les zones économiques,
- exploitants agricoles et représentants des acteurs agricoles (SAFER, FDSEA...).

En ayant connaissance des enjeux de chacun, nous étudions les besoins de surface à construire à l'égard de la surface nécessaire à maintenir la production agricole suffisante.

Notre qualité de vie & nos équipements contribuent à rendre notre commune attrayante pour de nouvelles familles. Pour cette raison, ce succès suscite des défis à relever, et il est crucial que nous maintenions un équilibre fin entre la croissance de la population et le développement de nos équipements. L'équipe municipale travaille au quotidien sur ces enjeux au travers de l'ensemble des décisions structurantes de notre territoire.

LE SAVIEZ-VOUS ?

POURQUOI LA COMMUNE RÉALISE-T-ELLE SES LOTISSEMENTS D'HABITAT PAR TRANCHE ?

En fonction des zones dédiées à la construction, la commune développe très souvent ses lotissements d'habitat en les segmentant par tranche lorsque ces derniers proposent de grandes surfaces.

Bien que l'aménagement soit pensé sur l'ensemble de la surface, les plans d'aménagement avec les découpages des lots sont définis par segment.

Chaque tranche est aménagée, c'est-à-dire préparée, pour engager les ventes de terrains sur le nombre de lots définis sur le segment. Lorsque toutes les ventes sont réalisées, il est alors possible d'engager l'aménagement de la tranche suivante.



Des chiffres qui parlent

Le lotissement d'habitat Les Potiers - tranche n°1 ▶

16 logements sociaux



45 maisons individuelles





► **Robert BRAUD**
2^e adjoint en charge de
l'urbanisme, de la ruralité et
de l'environnement

UNE AVANCÉE ENCOURAGEANTE DES TRAVAUX DE MISE AUX NORMES ET DE RÉNOVATION DE L'ESPACE VINCENT ANSQUER ►

Initié dès le début du mandat, ce projet de rénovation et de mise aux normes témoigne de la volonté affirmée de la municipalité de moderniser, d'embellir et de mettre en conformité les espaces essentiels pour la vie sociale et associative de la commune. Vous aurez donc observé depuis quelques mois que les transformations ont opéré sur l'Espace Vincent Ansquer.



Esquisse cabinet d'architectes ORIGAMI

LA DÉCONSTRUCTION DE LA SALLE OCTOGONALE POUR LAISSER PLACE À LA SALLE DE LA MOZELLES

Après l'installation du chantier, le coup d'envoi des travaux a été donné avec la déconstruction de la salle octogonale. Cette phase a permis d'ouvrir la voie à une toute nouvelle architecture proposée par le cabinet d'architectes ORIGAMI qui accompagne la commune sur le projet.

Depuis l'été, les premières étapes concrètes ont été entamées avec le coulage de la dalle de la nouvelle salle, désormais nommée : « salle de la Mozelles ». Les murs ont pris progressivement forme courant novembre, malgré les intempéries, offrant un aperçu concret de ce lieu.

VERS LA MISE EN CONFORMITÉ DE LA SALLE BEAU-SOLEIL

Parallèlement, les travaux de mise aux normes de la grande salle, rebaptisée « salle Beau-Soleil » se poursuivent avec un effort soutenu déployé pour garantir la conformité de l'espace aux normes en vigueur et pouvoir assurer sa pérennité.

UN PROJET CO-FINANCÉ PAR LE FONDS DE CONCOURS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION TERRES DE MONTAIGU

Proposé par l'agglomération Terres de Montaigu dans le cadre du plan de relance économique, le fonds de concours intercommunal est destiné, de manière égalitaire, aux communes membres du territoire. L'objectif est de les accompagner dans la réalisation de leurs projets et soutenir l'économie locale, en favorisant l'investissement public. C'est à ce titre que lors du conseil d'agglomération du 25 septembre 2023, les conseillers communautaires ont approuvé l'attribution du fonds de concours pour un montant de 250 000 € pour la rénovation et la mise aux normes de l'Espace Vincent Ansquer.

Nous tenons à vous remercier pour votre patience et votre compréhension face à la nécessité de donner vie à ce projet afin de pouvoir bénéficier prochainement d'infrastructures fonctionnelles et d'améliorer le cadre de vie propice à la vie familiale, associative et culturelle au sein de La Bruffière.



Des chiffres
qui parlent

UN PROJET CO-FINANCÉ EN CHIFFRES ►

- 300 000 € financés par la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)
- + 14 400 € financés par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie)
- + 40 000 € financés par le SyDEV (Syndicat Départemental d'Énergie et d'équipement de la Vendée)
- + 147 000 € financés par le Conseil Départemental
- + 250 000 € financés par le Fonds de Concours Intercommunal
- + 1 112 336 € financés par la commune



LE PROJET D'EMBELLISSEMENT DU PARC DE POINTE À PITRE OBTIENT DES FINANCEMENTS INÉDITS ▶

La transformation du Parc de Pointe à Pitre se positionne comme l'un des projets phares, actuellement en chantier, de ce mandat. Conçu pour soutenir le cadre de vie exceptionnel en plein cœur de la commune, ce vaste espace de plus de 2 hectares offre aux familles l'opportunité de partager des moments agréables en toute sécurité. Il permet également aux résidents de l'EHPAD* de L'Étoile du Soir de profiter de promenades à proximité immédiate, et d'offrir aux associations un lieu propice à la tenue d'événements dynamiques.

LA DOTATION DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL)

Cette dotation permet de financer les grandes priorités d'investissement des communes. Elle a pour but de soutenir la réalisation d'opérations visant au développement des territoires ruraux.

C'est à ce titre que la commune pourra donc prétendre à une subvention à hauteur de 261 170,16 € pour le financement des travaux.

LE FONDS VERT POUR L'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS LES TERRITOIRES



Annoncé le 27 août 2022 par la Première ministre Élisabeth BORNE, le Fonds Vert est une initiative de l'État visant à accélérer la transition écologique au niveau local. Avec une dotation déconcentrée aux préfets, ce fonds a pour objectif de soutenir financièrement les initiatives proposées par les collectivités territoriales comme notre commune. Les projets doivent être axés sur trois domaines majeurs pour être éligibles : la performance environnementale, l'adaptation des territoires aux changements climatiques, et l'amélioration du cadre de vie. À ce titre, la commune a été retenue en vue d'obtenir une subvention de 86 232 € au titre du Fonds Vert.

*Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes



Des chiffres
qui parlent

UN PROJET CO-FINANCÉ EN CHIFFRES ▶

- 261 170 €** financés par la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local)
- + 43 076 €** financés par le Conseil Départemental de la Vendée
- + 86 232 €** financés par le Fonds Vert
- + 396 735 €** financés par la commune



**SCHÉMA
VÉLO
2022
> 2035**



MOBILITÉ

Des box de stationnement des vélos à l'aire de covoiturage ▶

La commune de La Bruffière vous encourage dans vos pratiques cyclistes : passez au vélo !
C'est à ce titre et grâce au déploiement du plan vélo adopté par la communauté d'agglomération Terres de Montaigu que notre aire de covoiturage des Laboureurs est désormais équipée de box à vélos.

EN LIBRE SERVICE 24H/24 ET 7 JOURS/7

Ces box individuels permettent de stationner les vélos à l'abri et en toute sécurité en utilisant pour les fermer un cadenas ou un antivol en U (fortement conseillé). 6 box pouvant accueillir jusqu'à 2 vélos chacun sont disponibles et en service.



MODE D'EMPLOI :

- 1** Je stationne mon vélo ;
- 2** Je ferme la porte avec un cadenas et/ou un antivol ;
- 3** Lorsque je récupère mon vélo, je n'oublie pas mon/mes cadenas/antivol.s.

LANCEMENT DE LA MISE EN PLACE DE SACS JAUNES NUMÉROTÉS ▶



IMPORTANT
Retrait des sacs jaunes numérotés
Pensez impérativement à votre carte d'identité ou carte de déchèterie.

Des sacs jaunes numérotés grâce à des codes barres sont déployés sur la commune depuis quelques semaines déjà. Cette expérimentation concerne l'ensemble des usagers et a pour objectif de faciliter l'identification des propriétaires de sacs jaunes, notamment sur les points d'apports individuels ou collectifs (comme ceux mis en place dans les lotissements de Pointe à Pitre et des Potiers). C'est aussi l'occasion d'agir dans le cadre de la lutte contre les dépôts sauvages pour diminuer ce phénomène **#JeSuisClimactif**.

Nos services municipaux ont été formés pour la mise en place du dispositif et seront aptes à répondre à vos éventuelles questions sur le sujet lors de la remise de vos sacs jaunes à l'accueil de la mairie. La distribution s'effectuera aux horaires d'ouverture de la mairie, comme précédemment sur présentation de votre carte d'identité ou carte de déchèterie.



► Laurent CHIRON
3^e adjoint en charge des sports
et de la citoyenneté

CIVISME

Le Passeport du Civisme saison 2023-2024 ►

L'édition 2022/2023 du Passeport du Civisme s'est terminée en juin dernier par une belle moisson de médailles remises au Puy du Fou.

Tous les enfants vendéens participant au Passeport du Civisme ont été invités par l'association « Passeport du Civisme » à assister au spectacle des Mousquetaires de Richelieu dans le Grand Carrousel au Puy du Fou. Ce fut également l'occasion de remettre les diplômes et médailles à tous les jeunes.

En 2023/2024, les enfants de CM1 et CM2 pourront une nouvelle fois s'investir dans les 7 actions qui sont au programme.

3 actions collectives et 4 actions individuelles :

- pour le devoir de mémoire (11 novembre ou 8 mai) ;
- pour prendre soin des aînés ;
- pour connaître le fonctionnement des institutions (février-mars) ;
- pour préserver son environnement ;
- pour connaître l'Histoire de sa commune (janvier) ;
- pour connaître l'Histoire de son pays ;
- pour lutter contre le harcèlement ;

Comme pour les précédentes éditions, chacun peut participer selon ses disponibilités et ses envies.

Lors de la remise des passeports 2023/2024, les élèves ont reçu un feuillet regroupant l'ensemble des dates des actions collectives ou individuelles. Un outil pouvant permettre aux familles de suivre les opportunités de rendez-vous tout au long de l'année en fonction des thématiques.



Le parcours doit permettre (aux jeunes) de découvrir le sens du mot civisme, de s'intéresser à ce qui les entoure, de construire la société dans le souci de l'intérêt général.

En un mot, de devenir citoyen.

Jean-Michel BREGEON - Maire



RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE À PARTIR DE 16 ANS ►

Vous êtes Français et vous allez bientôt avoir 16 ans ? Vous voulez vous inscrire à un examen (BEP, bac...), on vous réclame une attestation de recensement citoyen, mais vous ne savez pas comment l'obtenir ? Vous vous interrogez sur ce qu'est le recensement citoyen (parfois appelé par erreur recensement militaire) ? Nous vous indiquons tout ce qu'il faut savoir.

Faire votre recensement citoyen à l'âge de 16 ans est obligatoire, **que vous viviez en France ou à l'étranger.**

Depuis janvier 1999, tous les jeunes Français.e.s doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16^e anniversaire. La mairie vous remettra alors une attestation de recensement.

Pour accomplir cette démarche, vous devez vous munir de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport en cours de validité ainsi que du livret de famille sur lequel vous apparaissez.



► Myriam BOURASSEAU
4^e adjointe en charge des finances
et de l'administration générale

UNE RÉUNION D'INFORMATION DESTINÉE AUX ASSOCIATIONS COMMUNALES ►

La rencontre annuelle des associations 2023/2024 a réuni, le 14 septembre dernier, une trentaine d'associations de la commune. L'objectif de cet échange était de rappeler quelques messages et de présenter certaines nouveautés.

QUELQUES RAPPELS POUR AMÉLIORER LE BON DÉROULEMENT DES ÉVÈNEMENTS

Lors de ce moment d'échange, nous avons pu rappeler quelques règles importantes, notamment sur la méthodologie de réservation des salles et du matériel lors d'évènements organisés par les associations sur la commune.

DES OUTILS AMÉLIORÉS POUR FACILITER LA VIE ASSOCIATIVE

Parmi les outils déjà en place pour faciliter les démarches des associations, il a été rappelé la présence de « MON ESPACE ASSOCIATIONS », un espace en ligne, dédié aux associations, accessible depuis le site web www.labruffiere.fr, dans lequel figure :



Des fiches pratiques pour la communication sur les supports municipaux : magazine, lettre, panneau numérique ou portiques aux entrées de bourg



Des informations pour l'organisation de manifestations sur les réservations de matériels ou de salles



Des liens utiles pour les démarches nécessaires à la vie de l'association



Chaque association s'est vue remettre un dossier contenant ces nouvelles fiches pratiques qui ont été améliorées cette année de manière à être plus précises. Ces outils doivent permettre à chaque bénévole de trouver les réponses à ses questions. L'accueil de la mairie ainsi que l'adresse communication@labruffiere.fr sont également à disposition des associations pour toute question qui n'aurait pas trouvé réponse.

UN NOUVEL ÉCHÉANCIER POUR LES DEMANDES DE SUBVENTIONS

Lors de cette rencontre, un nouveau calendrier avec de nouvelles échéances pour la remise des demandes de subventions a été présenté dans le but de répondre à plusieurs objectifs :

- l'anticipation de nos budgets prévisionnels municipaux ;
- le versement plus anticipé des subventions accordées.

LE PARTAGE DU CALENDRIER DES ÉVÈNEMENTS ANNUELS ENVISAGÉS

Enfin, le calendrier des évènements annuels envisagés a été présenté aux associations qui avaient été sollicitées au préalable pour indiquer leurs intentions de manifestations.

L'objectif est de pouvoir prendre connaissance de la répartition des manifestations de manière à éviter des périodes sans manifestation et d'autres avec beaucoup d'évènements sur un même week-end.

Nous invitons aussi les représentants des associations participantes à restituer les informations de cette réunion à leurs membres respectifs (bureau associatif à minima). Aussi, nous tenons vivement à rappeler aux associations l'importance de participer ou d'être représentées lors de cette réunion pour avoir accès à l'ensemble des informations nécessaires au bon déroulement de la saison associative.

Nous remercions toutes nos associations, qu'elles soient sportives, culturelles, de loisirs, solidaires ou de services pour leur engagement quotidien auprès de nos habitants.



LE LABEL « DOUBLE CŒUR » ▶

En mars dernier, le Département de La Vendée remettait à la commune le label « Double Cœur » en reconnaissance de son engagement associatif. À ce titre, une subvention de 4000 € était allouée dans le but d'organiser une ou plusieurs formations et/ou d'acquérir du matériel à la vie associative.

DES FORMATIONS POUR ACCOMPAGNER LES ASSOCIATIONS

La subvention a permis de proposer une première formation en 2023 pour l'accompagnement du projet associatif du comité des fêtes. En 2024, une seconde formation sera proposée sur la thématique suivante : « Donner envie de partager l'aventure associative ».

UNE DOTATION MATÉRIELLE ALLOUÉE

En 2024, la commission finances et administration générale déterminera les besoins en matériel. Grâce à ce travail, elle pourra définir l'équipement à acquérir grâce à cette subvention en faveur des associations de la commune.



Des chiffres
qui parlent

LE LABEL « DOUBLE CŒUR » C'EST... ▶

4 000 € de subvention allouée par le Département de la Vendée, correspondant à :



4 formations proposées et destinées aux associations communales



1 dotation matérielle pour l'équipement associatif





► **Christophe LOIZEAU**
5^e adjoint en charge de
la culture, des loisirs, de la
jeunesse et de l'éducation

LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE À LA BRUFFIÈRE ►

Cette année, les fêtes de fin d'année à La Bruffière sont ponctuées des traditionnelles illuminations et de la boîte aux lettres du père Noël.

DES ILLUMINATIONS EN SERVICE À PARTIR DU 15 DÉCEMBRE

Les illuminations de Noël sont limitées, tout comme en 2022, à la place Jeanne d'Arc et ses abords. Elles ont été posées début décembre par l'équipe des services techniques puis mises en service du 12 décembre 2023 et le seront jusqu'au 4 janvier 2024.



LA BOÎTE AUX LETTRES DU PÈRE NOËL

La boîte aux lettres du père Noël, quant à elle, a été mise en place pour recueillir les précieuses lettres des enfants. Le secrétariat du père Noël étant assuré par les services municipaux, les enfants ont reçu une réponse avant le 25 décembre.

DES DÉCORATIONS RÉALISÉES PAR DES BÉNÉVOLES ET DÉCORÉES PAR LES JEUNES DU CLUB JUNIOR

En 2022, des décorations avaient été fariquées pour décorer le parvis de la mairie grâce au travail du club junior, piloté par Familles Rurales et par les services techniques de la mairie.

Cette année, de nouvelles décorations sont venues compléter celles de l'année dernière, réalisées par des bénévoles et par les services techniques. La municipalité tient à remercier l'investissement de tous en faveur de l'embellissement de la place Jeanne d'Arc. Nous espérons que vous prendrez plaisir à venir admirer ces créations.

DES SAPINS DE NOËL DANS LES STRUCTURES COMMUNALES ET CHEZ LES COMMERÇANTS DU COEUR DE CENTRE-BOURG

Des sapins de Noël sont disposés à l'espace culturel, à la médiathèque et au complexe sportif. Ils ont été décorés par les élus du Conseil Municipal des Enfants.

Parallèlement, les commerçants du centre-bourg ont pu bénéficier d'un sapin pour embellir la place Jeanne d'Arc et ses abords durant les fêtes de fin d'année. Chaque commerçant a décoré le sapin reçu.



MÉDIATHÈQUE LA BRUFFIÈRE



L'ACTIVITÉ DE LA MÉDIATHÈQUE DE JANVIER À OCTOBRE 2023

2152 documents empruntés par mois en moyenne

1095 inscrits actifs au 1^{er} novembre 2023

717 livres et **200** revues acquis dans l'année
destinés aux jeunes ou aux adultes

659 documents empruntés à la bibliothèque de
Vendée

26 % de la population de La Bruffière ont un
abonnement en cours de validité

LES ANIMATIONS DE LA MÉDIATHÈQUE EN 2023

18 accueils de groupes (Centre de loisirs, écoles,
EHPAD L'Étoile du Soir...), soit 288 enfants et 54 adultes
participants

14 animations tout public (jeux de société,
spectacles, ateliers, lectures...) avec 117 enfants et 130
adultes participants

6 animations « Hors les murs » (interventions dans
les structures : MAM, EHPAD L'Étoile du Soir, écoles)
avec 30 enfants et 69 adultes participants



RÉPONDRE AUX BESOINS DE GARDE D'ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS ▶

Au fil des années, notre commune a connu des évolutions importantes et nécessaires à son dynamisme (construction de lotissements, implantations de nouvelles entreprises, développement d'infrastructures).

L'OBSERVATOIRE DE LA PETITE ENFANCE

Ces résultats, issus d'une enquête minutieuse menée par l'Observatoire de l'Agglomération Terres de Montaigu, mettent en lumière une tendance à laquelle il convient de porter une attention particulière : l'augmentation significative des besoins en matière de garde d'enfants de moins de 3 ans.

Dans cette étude, il apparaît important de réfléchir dès aujourd'hui à la nécessité de prendre des mesures adaptées pour répondre à l'évolution démographique de la commune. Les changements dans la structure de notre population et les départs en retraite à venir sur l'activité de services de garde d'enfants mettent en évidence un défi que notre commune doit anticiper pour garantir le bien-être des familles.

L'ÉTUDE DE SOLUTIONS ADAPTÉES

Conscients de cette situation, les élus ont pris l'initiative d'agir avec responsabilité en mettant en place des études de faisabilité visant à élaborer des solutions durables et adaptées. Ces études, en cours actuellement, sont axées sur la création d'une structure de garde d'enfants et sur la mise en place de mesures préventives pour faire face à l'augmentation attendue de la demande dans les années à venir.

UNE DÉMARCHÉ PROACTIVE

Un pas important dans cette démarche proactive a été franchi en juillet dernier, lors d'une rencontre spéciale avec l'ensemble des assistant.e.s maternel.le.s de la commune. Cette rencontre a permis d'établir un dialogue ouvert et constructif avec les professionnels de la petite enfance, qui jouent un rôle essentiel dans la vie quotidienne des familles. Leurs témoignages et leurs expériences ont enrichi les réflexions en cours.

Nous avons présenté les résultats de l'étude de l'Observatoire de l'Agglomération Terres de Montaigu, partageant ainsi une vision transparente de la situation actuelle et des défis à relever.

ET APRÈS...

La prochaine étape est la phase de consultation des parties prenantes à ce projet : la PMI et la CAF afin de déterminer le nombre de places à définir en fonction des besoins étudiés et des simulations d'effectifs de jeunes enfants. N'hésitez pas à suivre l'avancée de ce projet sur notre site web : www.labruffiere.fr.

»»»»» Des chiffres qui parlent

EFFECTIFS SCOLAIRES À LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2023 ▶

155 élèves scolarisés à l'école publique Charles Perrault



265 élèves scolarisés à l'école privée du Sacré Cœur



Soit **420** élèves scolarisés sur la commune



► **Soizic BROCHARD**
6^e adjointe en charge de l'action sociale
& du Conseil Municipal des Enfants

ENTRE NOUS ►

Une équipe
de 18 élus
au Conseil Municipal
des Enfants

9 enfants ont été élus lors des dernières élections du Conseil Municipal des Enfants qui se sont déroulées en octobre dernier. Cela porte donc à 18, le nombre de jeunes qui vont s'investir cette année sur différents projets en lien avec l'environnement, la solidarité, l'aménagement ou les loisirs.



BONNET Alban, BOURON Tara, BRAUD Enora, CHATEIGNER Gatién, CORNETEAU Marvin, DE LANDTSHEER Liana, DOUCET Line, FIGUEROA Luis, GAILLARD Kenjy, GANACHAUD Tiago, GILLOT Eulalie, HOUTH Sarah, LE BAILLIF Océane, LECLAIR Lilou, LECLERCQ Romane, MAILLOT Lola, MARNIER Laela, PIOUS Henri.

REMISE DES ÉCHARPES TRICOLORES

Les jeunes élus ont été accueillis le 18 novembre par Jean-Michel BREGEON, Maire, qui leur a remis une écharpe tricolore et qui les a félicités pour leur investissement dans la vie de la commune et pour leurs propositions. Il leur a également rappelé que leur engagement était un atout pour la commune aujourd'hui mais également un véritable potentiel pour demain.

LES ATELIERS D'INITIATION AU NUMÉRIQUE RECONDUITS ►

Suite au succès du premier cycle d'ateliers numériques réalisé en 2022, nous avons reconduit une nouvelle session avec l'ASEPT (Association Santé Éducation et Prévention sur les Territoires) des Pays de la Loire.

Cette initiation à la tablette et au smartphone est destinée à des retraités d'au moins 60 ans et se déroule en 10 séances hebdomadaires de 2 heures chacune.

La dernière session a eu lieu les lundis, du 2 octobre au 18 décembre, 14 h à 16 h.

L'objectif des séances était de :

- découvrir la tablette tactile ou le smartphone ;
- se familiariser avec la saisie de texte, le clavier tactile ;
- se connecter au WIFI, faire une recherche sur Internet ;
- créer une adresse mail, écrire et envoyer un e-mail ;
- utiliser la fonction photo et vidéo ;
- se familiariser avec le store : rechercher, sélectionner, télécharger une application, ouvrir et supprimer une application ;
- utiliser YouTube et WhatsApp ;
- faire des achats en ligne en toute sécurité ;
- apprivoiser l'accès aux droits sur Internet.

UNE NOUVELLE SÉRIE D'ATELIERS PRÉVUE DU 25 JANVIER AU 11 AVRIL

La session de fin d'année 2023 ayant été complète rapidement, la commission a organisé une nouvelle session qui aura lieu dès le début d'année 2024.

Vous n'avez pas pu participer à cette session ? Faites-vous connaître en mairie et participez à de prochains ateliers.



LE
SAVIEZ-
VOUS ?

UN DISPOSITIF DÉDIÉ AUX PERSONNES LES PLUS VULNÉRABLES ▶

Dans le cadre d'un dispositif initié en 2020, nous rappelons aux habitants de La Bruffière qu'il est toujours possible d'être inscrit à tout moment sur la liste des personnes vulnérables en cas de déclenchement du processus de mobilisation.

action sociale & CME

À QUI S'ADRESSE CE DISPOSITIF ?

Ce dispositif s'adresse à toutes les personnes isolées, fragiles ou encore âgées.

COMMENT ACTIVER CE DISPOSITIF ?

Contactez la mairie par téléphone pour donner votre accord afin d'être appelé par les services municipaux en cas de déclenchement du dispositif dans des situations d'urgence sanitaire ou climatique (canicule, grand froid...).

BIEN MANGER CHEZ SOI OU À L'ÉTOILE DU SOIR, C'EST POSSIBLE ! ▶

Pour que les habitants de La Bruffière puissent manger des repas équilibrés, deux choix sont possibles et à disposition de ceux qui le souhaitent.

• **Le portage de repas à domicile du lundi au samedi** (avec un minimum de 4 repas par semaine). Il est proposé un repas chaud accompagné d'une soupe pour le soir. Le pain est également fourni. Les repas sont préparés par la résidence et livrés entre 11 h et 13 h 15 par nos soins. Nous pouvons livrer jusqu'à 26 personnes par jour. Attention, il est possible que nous ne puissions pas toujours répondre favorablement à la demande.

• **L'accueil pour venir manger tous les jours de la semaine à la résidence** (midi et soir). Les personnes mangent à la même table que les résidents. Les repas sont servis à 12 h pour le déjeuner et à 18 h 45 pour le dîner.

Ces deux services permettent de maintenir le lien social et d'avoir un repas équilibré.

Vous êtes intéressés ? Contactez l'accueil de l'EHPAD l'Étoile du Soir au 02 51 42 50 62.



DES COLIS DE FIN D'ANNÉE OFFERTS AUX AÎNÉS

Cette année, 284 personnes de plus de 75 ans ont reçu un colis. En raison du contexte sanitaire des dernières années et des travaux de rénovation et mises aux normes de l'Espace Vincent Ansquer, le repas des aînés n'a pas été reconduit. Ceci dit, la commission action sociale travaille sur de nouvelles propositions pour les prochaines années.

COMITÉ DES PARENTS D'ÉLÈVES CHARLES PERRAULT

Depuis la rentrée, le comité de parents d'élèves de l'école Charles Perrault se mobilise pour mettre en place des actions, telles que : le tournoi de baby-foot, la bourse aux jouets, afin de participer à la vie de l'école, financer les sorties scolaires.

TOURNOI DE BABY-FOOT

Il a eu lieu le vendredi 11 novembre au complexe sportif avec un tournoi enfant (11 équipes) et un tournoi adultes (20 équipes) avec de beaux lots à gagner. Petits et grands ont passé un bon moment !

BOURSE AUX JOUETS

Elle a eu lieu le dimanche 26 novembre à la salle de La Grange de Bellevue. L'occasion de faire le bonheur des vendeurs et des acheteurs en prévision de Noël !

LE PÈRE NOËL...

...a fait un détour par l'école avant de commencer sa tournée. Il a offert à chaque enfant un livre et à chaque classe un jeu. Un spectacle a également été programmé pour terminer cette année dans la joie !

Merci père Noël !

À vos agendas : n'oubliez pas de noter les actions à venir !

Bonne année 2024 !



AGENDA

LES DATES À RETENIR EN 2024

- Samedi 13 janvier : portes ouvertes de l'école
- Dimanche 24 mars : bourse aux vêtements
- Mercredi 1er mai : vide grenier
- Samedi 15 juin : fête de l'école



CONTACTS

👤 Camille PICHAUD | 06 70 50 60 69

👤 Samuel ROUSSELOT | 06 87 30 85 07

@ cpecharlesperrault@gmail.com

📍 @Comité de parents d'élèves Ecole Charles Perrault La Bruffière



ÉCOLE DU SACRÉ-CŒUR

LA RENTRÉE DE NOTRE ÉCOLE : « SOYONS SPORT »

À l'école du Sacré-Cœur, pour notre année 2023-2024, nous comptons 264 élèves répartis en 11 classes de la TPS au CM2.

Le 25 septembre, les enfants ont découvert le thème de l'année « **Soyons sport** ». Des temps forts auront lieu tout au long de l'année : travail sur les règles de vie, découverte de sports, journées olympiques, rassemblements, sorties scolaires...

Pour suivre notre actualité, n'hésitez pas à vous inscrire à notre newsletter qui paraît chaque mois.

LES INSCRIPTIONS

Les inscriptions à l'école du Sacré-Cœur peuvent se faire lors de nos portes ouvertes (samedi matin 13 janvier) mais aussi tout au long de l'année. Pour cela, contactez Pascal SOULARD, le chef d'établissement.

LES ACTIONS DE L'OGEC ET DE L'APEL

Chaque année, l'OGEC et l'APEL mettent en place des actions. Certaines ont déjà eu lieu telles que la vente de 3 500 litres de jus de pomme ou bien la matinée solidaire. Cette année les enfants ont couru et récolté des fournitures scolaires pour l'association Mam'Zelles qui va bientôt participer à un raid solidaire au profit des écoliers sénégalais.

LES PORTES OUVERTES DE L'ÉCOLE

Elles auront lieu le samedi 13 janvier 2024. Vous pourrez inscrire vos enfants et pour les parents d'élèves, ce sera l'occasion d'entrer dans la classe de votre enfant et de le découvrir lors de ses activités scolaires.



AGENDA

- 17 février : livraison de viennoiseries (commande en janvier)
- 15 mars : carnaval
- 18-19 avril : photos de classes et portraits
- 13 avril : randonnée
- 23 juin : kermesse



CONTACTS

- <http://labruffiere-ecolesacrecoeur.fr>
- [@ecolesacrecoeur.labruffiere](https://www.facebook.com/ecolesacrecoeur.labruffiere)
- direction@labruffiere-ecolesacrecoeur.fr
- [@ OGEC : ogeclabruffiere@gmail.com](mailto:OGEC:ogeclabruffiere@gmail.com)
- [APEL : apel.labruffiere@gmail.com](mailto:APEL:apel.labruffiere@gmail.com)
- 02 51 42 51 55



LES AMIS DES SENTIERS

UNE JOURNÉE SUR LA CÔTE VENDÉENNE

Pour clôturer la saison 2022-2023 nous avons opté pour une journée en juin à Jard-sur-Mer. Cette commune littorale du sud Vendée est assez peu connue de la plupart d'entre nous, pourtant elle mérite une petite visite pour ses 7 km de côtes alternant entre belles plages et zones rocheuses bordées de falaises victimes de l'érosion, pour son port de plaisance surplombé par le moulin de Conchette, pour ses zones boisées et ses marais, pour ses sentiers de randonnée en forêt, pour la maison de Clemenceau au bord de la plage sur la commune de Saint-Vincent-sur-Jard, pour le village ostréicole de la Guittièrre sur la commune de Talmont.

Ce fut une superbe journée agrémentée d'une belle balade jusqu'à l'estuaire de Payré d'où nous avons vue sur la plage du Veillon, le port de Bourgenay et Les Sables d'Olonne à l'horizon.

UN APERÇU DE LA SAISON 2023-2024

Nous avons placé ce début de saison sur le thème de l'arbre, thème intégré au programme des actions dans le cadre de Terres d'énAIRgie courant octobre.

- **L'arbre et ses bienfaits.** Etre à proximité d'arbres a un effet bénéfique. Les bains de forêt font baisser le taux de cortisol, hormone du stress, produisent une diminution de la tension artérielle, du rythme cardiaque, apportant une sensation de relaxation.
- **Des arbres remarquables.** Une balade dans le parc Pointe-à-Pitre avant sa fermeture nous a permis de repérer quelques beaux arbres : cèdres, liquidambars, érables, chênes rouges, mûriers... et même un savonnier.
- **Éveiller ses sens lors de la marche.** Profitons d'une balade pour écouter les oiseaux, regarder les nuances de vert des arbres, sentir les arômes de végétaux, placer les mains sur le tronc d'un arbre.



Les randonnées se poursuivent avec une participation très soutenue dépassant souvent les 50 marcheurs.

Notre regard est parfois attiré par des dépôts sauvages, des sacs jetés dans les fossés. Nous déplorons évidemment ces agissements que nous signalons aux services municipaux pour enlèvement.

Rejoignez-nous !

Chaque jeudi à 9 h

Au départ de la gare de Bellevue



CONTACTS

👤 Jean-Claude BOUTET | mjcboutet@wanadoo.fr | 06 30 70 20 00

👤 Alban MERLET | josalan@hotmail.fr | 06 62 17 35 69



DJASSO

L'association DJASSO a fait son voyage humanitaire vers la Côte d'Ivoire du 14 au 28 octobre dernier.

PÉRIPLÉ DANS LE VILLAGE D'AMANIKRO

Durant ce périple, dans le village d'Amanikro, un groupe formé de 11 personnes s'est mis à l'œuvre pour fabriquer bancs et tables pour l'école. De plus, afin d'éviter la reconstruction de celle-ci après la période des pluies, le groupe démarre une construction d'une classe en dur. Depuis le mois de juin, nous avons confectionné sacs cabas et trousse qui ont été soigneusement remplis de crayons, cahiers et manuels scolaires. Ces derniers ont été distribués à chaque élève de l'école.



L'ORPHELINAT ET LA POUPONNIÈRE DE TOUMODI

L'association DJASSO a aussi fait don de vêtements, jeux, peluches, ballons de foot, lait et riz à l'orphelinat et la pouponnière de Toumodi.

En parallèle, nous avons pris le temps de visiter le pays, son artisanat, son architecture ainsi que sa culture.



CONTACTS

@associationdjasso85@orange.fr

☎ 06 70 72 38 82

Nous tenions à remercier le Conseil Départemental de la Vendée, la commune de la Bruffière, les associations, les écoles, les habitants de la commune ainsi que des communes alentours pour leur soutien et leurs dons. Cela a contribué au bien-être des enfants.

Si vous souhaitez rejoindre l'association Djasso, contactez-nous par mail ou par téléphone.



ÉCOLE DE MUSIQUE

L'école de musique de La Bruffière regroupe 124 adhérents, dont 71 membres de l'ensemble vocal Tourne Sol et 53 élèves sur les différents cours proposés :

- Jardin et formation musicale (Professeur : Dominique POIRIER)
- Guitare (Professeur : Stéphane RAMIN)
- Batterie (Professeur : Anthony BONDU)
- Piano et accordéon (Professeur : Dominique POIRIER)

COMPOSITION DU BUREAU

- Président : Stéphane BELLANGER
- Président adjoint : Yanick SILORET
- Secrétaire : Pascale CHERON
- Secrétaire adjoint : Samy BLANLOEIL
- Trésorier : Samy BLANLOEIL
- Trésorier adjoint : Cédric GROLLEAU
- Responsable des animations : Thierry GUERRAND

CONTACTS

@em.bruffiere@gmail.com





ENSEMBLE VOCAL TOURNE SOL

SAISON 2023-2024

Fort de ses différentes prestations au cours de la saison passée – Animation de Noël aux Flâneries, 2 animations en EHPAD, 2 concerts avec Amaury VASSILI, concerts inter-chorales à Interlude à Cholet et au Pallet, concert de printemps aux Landes Genusson - l'ensemble vocal a renforcé sa renommée et donné l'envie à 17 nouveaux choristes de rejoindre Tourne Sol en septembre dernier.

Avec le programme très prestigieux proposé par la cheffe de chœur, Virginie FIGUEIRA, ce sont donc **71 choristes** qui ont pris l'habitude de venir chanter avec plaisir tous les jeudis soirs de 20h à 22h à l'Espace culturel.

Aux œuvres-phares et incontournables récentes - carte d'identité de l'ensemble - s'ajoutent des nouveautés comme des chansons de Pascal OBISPO, Jean-Louis AUBERT... et surtout un Medley de Jean-Jacques GOLDMAN – 5 titres connus - créé par Virginie en collaboration avec son harmonisateur préféré québécois : Christian ROY.

CALENDRIER TOURNE SOL

Pour découvrir tout ce nouveau programme, Tourne Sol vous invite à ses prochains rendez-vous, pour la plupart solidaires :

D 19 novembre 2023*	15 h église - La Gaubretière	Secours Catholique Pays de Mortagne-sur-Sèvre
D 03 décembre 2023*	15 h 30 Salle Bellevue - Gétigné	Concert inter-chorales avec Val de Sèvre de Gétigné
S 09 décembre 2023*	20 h 30 Complexe sportif - La Bruffière	Soirée spectacle Téléthon « La Bruff' a un incroyable talent ! »
D 18 février 2024	15 h église - Chavagnes En Pailliers	Association Vendée Amitié
D 03 mars 2024	15 h église Saint-Pierre - Les Herbiers	Association Passion patrimoine des Herbiers
S 27 & D 28 avril 2024	20 h 30 / 15h La Godelinière - Les Landes Genusson	Concert annuel de TS Neurofibromatose & école de musique de La Bruffière
S 08 juin 2024	La Bruffière	Invitation de Bruit Fier Rock Fête de la musique 2024

*Concerts déjà réalisés en début de saison.

LE BUREAU TOURNE SOL

- Présidence : Chantal BARREAU
- Trésorerie : Magalie JARDIN
- Secrétariat : Catherine LEROY-DIXNEUF & Yves-Marie NAVARRE
- Logistique : Martial BARRAULT & Bruno BAUMARD
- Partitions : M. Élisabeth MOREAU
- Convivialité : Solange BIGAUD



CONTACTS

@tournesol.labruffiere@gmail.com

06 77 26 87 33



ENTREPRENDRE ENSEMBLE LA BRUFFIÈRE

L'association des artisans, commerçants et industriels de La Bruffière, sous le nom de : Entreprendre Ensemble La Bruffière, aura le plaisir de vous retrouver le dimanche 14 avril 2024 de 10 h à 18 h au complexe sportif.

Cette journée sera l'occasion de vous rencontrer et d'échanger avec vous sur les métiers présentés. Différentes animations seront également prévues toute au long de la journée.



AGENDA

Dimanche 14 avril 2024
 Journée Découverte des Métiers
 Salle de sports (salles B & C)
 De 10 h à 18 h



CONTACTS

@contact@eelb.fr



MIL BORNES

6 000 € REMIS À L'ASSOCIATION OSE POUR LA PREMIÈRE ÉDITION DE LA COURSE DE CAISSES À SAVON

Il est temps pour nous de faire le bilan d'une année incroyable. Le 7 mai 2023 restera gravé dans l'histoire de la commune. De mémoires d'anciens, jamais autant de monde n'avait été réuni dans La Bruffière, 10000 selon la gendarmerie. Cela nous a permis de pouvoir remettre un chèque de 6 000 € à l'association OSE.

Nous remercions toutes les entreprises de La Bruffière et d'ailleurs qui nous ont soutenu et, sans qui, tout cela aurait été impossible. Merci à tous les bénévoles qui ont donné de leur personne toute la journée ainsi qu'aux agriculteurs pour le prêt de paille et de matériels.

Merci à la commune de La Bruffière d'avoir cru en notre projet.

UNE DEUXIÈME ÉDITION EN PRÉPARATION EN 2025...

Bien sûr, tout n'a pas été parfait, c'est pourquoi nous travaillons déjà à la 2^e édition qui aura lieu le 8 juin 2025 et pour cela nous avons besoin de vous. Rejoignez-nous et faites que cette seconde édition soit un succès. Les intégrations se feront lors de notre assemblée générale qui aura lieu en début d'année (nous vous informerons de la date sur notre page Facebook et panneau numérique communal). Nous recherchons des référents et des bénévoles pour différents pôles : bar et restauration, course, logistique et matériel.

N'hésitez pas à nous contacter à benevole.milbornes@gmail.com afin de vous inscrire à notre liste de contacts.



CONTACTS

@milbornes@gmail.com

<https://milbornes-labruffiere.fr/>



Une Équipe qui se bouge pour que ça bouge à La Bruff! :)

BOUGE TA BRUFF

L'année 2023 a vu renaître le comité des fêtes de notre commune. Il a été baptisé « Bouge ta Bruff » courant janvier.

Lors de l'assemblée générale du 13 mars, un nouveau bureau a été élu :

- Président : Gaëtan LEBLANC
- Vice-président : Sébastien RICHARD
- Secrétaire : Karine LAMBERT
- Secrétaire adjoint : Vanessa MOREAU
- Trésorier : Emily FAURE
- Trésorier adjoint : Marina MENEUX

SON BUT

Réunir, partager et booster au travers d'événements et festivités intergénérationnelles dans la convivialité.



SES ÉVÈNEMENTS

- 6 juillet : animations et bar des Éphémères (environ 400 personnes)
- 19 novembre : matinée huîtres sur la place Jeanne d'Arc
- 8 et 9 décembre : participation à l'organisation du Téléthon 2023 avec Familles Rurales.

Si vous souhaitez nous rejoindre, ne serait-ce que pour un événement, vous êtes les bienvenus !

Joyeuses fêtes de fin d'année.

Meilleurs vœux de santé et bonheur à tous pour cette nouvelle année !



CONTACTS

@ bougetabruff@gmail.com



V.T.T. CLUB LA BRUFFIÈRE

L'ensemble du club est heureux de vous présenter à toutes et à tous ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2024 ! En 2023, **les Rouges ont fêté leurs 30 ans d'existence** en famille avec la joie de retrouver quelques anciens bien motivés ! La journée a démarré par une sortie V.T.T. autour de la Bultière, histoire de se mettre en jambe et retrouver déjà quelques bonnes anecdotes et s'est terminée, sur une belle soirée grillade pour se remémorer les bons souvenirs du club.

Pour cette nouvelle saison, le bureau reste inchangé :

- Sébastien BARON (Président) (06 88 88 28 20)
- Fabien DOUILLARD (Trésorier)
- Stéphane HUC (Secrétaire)

L'ADN du club reste identique : profiter de belles sorties locales en équipe et continuer à découvrir des paysages souvent étonnants tout en s'offrant quelques nouveaux défis & challenges :

- les 6 h des VTT déraillés (le 9 juin 2024) ;
- le Roc Lazangais (Dordogne) en septembre 2024 ;
- et d'autres projets comme un Raid en Ardèche et un weekend à Ambazac.

L'effectif du club (26 membres) permet de rouler à son niveau et de progresser avec les plus affûtés. L'entraide est de mise pour prodiguer des conseils techniques sur les difficultés, le matériel, la préparation...

Les inscriptions sont ouvertes toute l'année avec une cotisation de 25 € annuelle. Il n'y a aucune obligation de rouler tous les weekends, le club n'est pas en compétition donc n'hésitez pas à venir faire une sortie découverte avec nous, il faut juste un casque et un V.T.T. et peu importe la marque.

DATE À RETENIR : LA RANDONNÉE VTT DES COTEAUX DE SÈVRE LE DIMANCHE 31 MARS 2024

Une 32^e édition qui proposera une nouvelle fois des circuits VTT (entre 30 et 65km) autour de nos magnifiques coteaux de la Sèvre qui, grâce aux différentes autorisations privées accordées pour la journée, devront ravir les amoureux du V.T.T. Un circuit familial (20 km) sera proposé pour s'initier, découvrir et passer un bon moment autour des sentiers de la Bruffière. Pour cette édition, nous proposerons une nouveauté avec 2 circuits Gravel à parcourir avec une trace GPS.

Inscription sur HelloAsso :

<https://www.helloasso.com/associations/vtt-club-bruffierien/evenements/randonnee-vtt-des-coteaux-de-la-sevre-32eme-edition>



CONTACTS

- @ vtclubbruffiere85@gmail.com
- @VttLaBruffiere
- @vtclubbruffiere85



PASSION PATRIMOINE

Notre association « *Passion Patrimoine* » a le plaisir de vous présenter notre 19^e édition « *Murmures de Sèvre* » qui a pour thème « *Les 150 ans de l'école Notre-Dame de Saint-Symphorien* ». Dans cette édition remise avec ce magazine, vous retrouverez l'activité de notre association tout au long de l'année 2023.

Nous avons deux objectifs : préserver le patrimoine de La Bruffière et conserver les cultures emblématiques de notre territoire.

PRÉSERVER LE PATRIMOINE DE LA BRUFFIÈRE

- Différentes expositions :

Le 2 juin 2023 :

Histoire du « *château d'eau* » avec les documents de l'époque et la participation à la recherche des familles concernant les 5 personnes décédées lors de la construction.

Le 17 septembre 2023 :

La journée du Patrimoine sur le site de la Colardière avec des panneaux représentant « *Le Calendrier Républicain* ». La municipalité était présente.

Ces différentes expositions seront installées à la Résidence « *L'Étoile du Soir* », où vous pouvez les consulter.

- Entretien des calvaires.
- Différentes recherches sur les bâtiments disparus comme « *Le château Pierrefite* »

CONSERVER LES CULTURES EMBLÉMATIQUES DE NOTRE TERRITOIRE

- Le Blé noir
- Le Blé
- Le Mil

Ces différentes céréales sont récoltées, transformées, et mises en sachets. Vous pouvez vous en procurer, soit en venant à notre local le mardi matin (Saint-Père), ou en téléphonant au numéro ci-dessous : 06 72 14 22 00.

Nous restons à la disposition des personnes intéressées sur les archives, le Patrimoine et également qui voudraient rejoindre notre équipe. Elles seront les bienvenues.

COMPOSITION DU BUREAU

Présidente : Jeanine MINAUD

Vice-président : Joseph BARREAU

Trésorier : Jean-Luc VACHON

Secrétaire : Michel MAINDRON



PRINCIPALES DÉCISIONS PRISES

lors de la séance de conseil municipal du 5 septembre 2023 ▶

Présents :

BREGEON Jean-Michel,
 BRAUD Robert,
 BOURASSEAU Myriam,
 LOIZEAU Christophe,
 BROCHARD Soizic,
 LOIZEAU Christian,
 DURET Lydie,
 LEBRETON Bruno,
 VITRE Marie-Claire,
 GANACHEAU Véronique,
 CORRÉ Estelle,
 LE BROZEC Vincent,
 BONNET Magali,
 GUINAUDEAU Isabelle,
 LEBLANC Gaëtan,
 HÉRAUD Stéphane,
 MERLET Aurélien,
 VARLET Julie,
 DURAND Aurélien,
 LE ROCH Yannick,
 NERRIÈRE Olivier,
 RONCIÈRE Jacques,
 ROBIN Carine.

Absents représentés :

MAINDRON Angéline représentée
 par BREGEON Jean-Michel,
 CHIRON Laurent représenté
 par BRAUD Robert,
 POIRIER Véronique représentée
 par LOIZEAU Christophe,
 RICHARD Maxime représenté
 par VARLET Julie.

1

RENOUVELLEMENT SOLIDARITÉ FINANCIÈRE - TERRES DE MONTAIGU

Pour atténuer les effets du PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) qui a réparti les zones d'activité économique sur le territoire et a modifié la répartition de la richesse fiscale entre les communes, un modèle de solidarité financière entre communes avait été approuvé pour la période 2020-2022. Ce modèle de répartition prévoyait un volet contribution des communes, versé à Terres de Montaigu, garante du système, et un volet répartition, versé à chaque commune par majoration de leur part de droit commun de FPIC (Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales). Compte tenu de la sortie probable du bénéfice du FPIC à court terme et de l'échéance de la précédente convention, un nouveau modèle de solidarité a été étudié pour la période 2023-2026. Sur le nouveau modèle, la Commune percevra pour 2023 la somme de 9 077 €. Le conseil municipal a approuvé le nouveau modèle de solidarité financière.

2

GROUPEMENT DE COMMANDES MATÉRIEL INFORMATIQUE

Afin de rationaliser les achats, de simplifier les démarches et de mutualiser les besoins des collectivités du territoire, le conseil municipal a validé la constitution d'un groupement de commandes entre Terres de Montaigu, le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) et les 10 communes du territoire pour les marchés de fourniture de matériels informatiques et prestations d'installation assurés par la Direction des systèmes d'information et de la transition numérique de Terres de Montaigu.

3

TRAVAUX DE VOIRIE ANNUELS

Suite à l'analyse des offres pour le marché de travaux de voirie annuels, trois entreprises ont déposé une offre qui avait été estimée au préalable à hauteur de 78 731 € HT. L'entreprise GIRARDEAU TP a été retenue par le conseil municipal pour un montant de 73 939,70 € HT.

4

MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX D'EMBELLEMENT DU PARC POINTE À PITRE

Le projet d'embellissement du Parc de Pointe à Pitre a fait l'objet d'une procédure adaptée, lancée pour l'attribution des marchés de travaux. Lors du conseil municipal du 6 juin 2023, il a été attribué les marchés de travaux et déclaré sans suite la procédure de consultation relative aux lots 4, 6, 7, 8 et 9 pour cause d'infructuosité en raison d'une absence d'offre remise. Il a été décidé de relancer une consultation pour leur attribution. Les entreprises ayant déposé les offres économiquement les plus avantageuses sont les suivantes :

- lot 8 « Plomberie / Sanitaire / Ventilation » : l'entreprise BIOTTEAU pour un montant HT de 15 470,05 € ;
- lot 9 « Électricité - Courants faibles » : l'entreprise Securi Com Systems pour un montant HT de 51 868,75 €.

PRINCIPALES DÉCISIONS PRISES

lors de la séance de conseil municipal du 3 octobre 2023 ▶

Présents :

BREGEON Jean-Michel,
 MAINDRON Angéline,
 BRAUD Robert,
 CHIRON Laurent,
 BOURASSEAU Myriam,
 LOIZEAU Christophe,
 BROCHARD Soizic,
 LOIZEAU Christian,
 DURET Lydie,
 LEBRETON Bruno,
 VITRÉ Marie-Claire,
 GANACHEAU Véronique,
 BONNET Magali,
 GUINAUDEAU Isabelle,
 LEBLANC Gaëtan,
 HÉRAUD Stéphane,
 MERLET Aurélien,
 VARLET Julie,
 RICHARD Maxime,
 DURAND Aurélien,
 NERRIÈRE Olivier,
 ROBIN Carine.

Absents représentés :

CORRÉ Estelle représentée
 par BREGEON Jean-Michel,
 POIRIER Véronique représentée
 par LOIZEAU Christophe,
 LE BROZEC Vincent représenté
 par DURAND Aurélien.

Absents :

LE ROCH Yannick,
 RONCIÈRE Jacques.

1

MODIFICATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Suite à la démission de Mme Céline SAUVÈTRE, Conseillère siégeant dans diverses commissions, le conseil municipal a approuvé la modification de composition des commissions concernées, comme suit :

- Commission « *Culture loisirs, jeunesse et éducation* » : LOIZEAU Christophe, LEBRETON Bruno, VITRÉ Marie-Claire, POIRIER Véronique, BONNET Magali, LEBLANC Gaëtan, MERLET Aurélien, DURAND Aurélien, LE ROCH Yannick.
- Commission « *Finances et administration générale* » : BOURASSEAU Myriam, MAINDRON Angéline, BRAUD Robert, CHIRON Laurent, LOIZEAU Christophe, BROCHARD Soizic, LE ROCH Yannick.

2

PROJET D'AMÉNAGEMENT DU QUARTIER D'HABITATION « LES MEUNIER »

Suite à la consultation de maîtrise d'œuvre engagée du 20 juin au 12 juillet 2023 dans le cadre d'une procédure adaptée ouverte pour le projet d'aménagement du quartier d'habitation des Meuniers, le conseil municipal, après avoir pris en compte le rapport d'analyse des offres, a décidé d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du quartier au groupement LA VILLE EST BELLE/SARL SODEREF ATLANTIQUE pour un montant d'honoraires provisoire de 38 375,00 € HT se décomposant comme suit :

- Mission de maîtrise d'œuvre (Forfait provisoire) = 35 860,00 € HT
- Mission complémentaire (Permis d'aménager) = 2 515,00 € HT

Le forfait définitif de rémunération du maître d'œuvre sera arrêté à l'approbation de l'avant-projet en tenant compte de l'évolution de l'étendue de la mission, de son degré de complexité et du coût prévisionnel des travaux et des conséquences liées aux évolutions éventuelles du programme.

PRINCIPALES DÉCISIONS PRISES

lors de la séance de conseil municipal du 17 octobre 2023 ▶

Présents :

BREGEON Jean-Michel,
 BRAUD Robert,
 CHIRON Laurent,
 BOURASSEAU Myriam,
 LOIZEAU Christophe,
 BROCHARD Soizic,
 LOIZEAU Christian,
 DURET Lydie,
 LEBRETON Bruno,
 VITRÉ Marie-Claire,
 GANACHEAU Véronique,
 CORRÉ Estelle,
 LE BROZEC Vincent,
 GUINAUDEAU Isabelle,
 LEBLANC Gaëtan,

MERLET Aurélien,
 VARLET Julie,
 DURAND Aurélien,
 LE ROCH Yannick,
 ROBIN Carine.

Absents représentés :

MAINDRON Angéline représentée
 par BOURASSEAU Myriam,
 BONNET Magali représentée
 par VITRÉ Marie-Claire.

Absents :

POIRIER Véronique,
 HÉRAUD Stéphane,
 RICHARD Maxime,
 NERRIÈRE Olivier,
 RONCIÈRE Jacques.

1

EMBELLISSMENT DU PARC POINTE À PITRE - ATTRIBUTION DES MARCHÉS DE TRAVAUX

Suite à une première procédure adaptée lancée pour l'attribution des marchés de travaux du parc Pointe à Pitre, l'analyse des offres a été effectuée pour le lot n°4 : « Charpente Métallique / Couverture / Bardage / Serrurerie / Plafonds ». Le lot a été attribué à l'entreprise GUYONNET pour un montant HT de 133 022,00 €

PRINCIPALES DÉCISIONS PRISES

lors de la séance de conseil municipal du 7 novembre 2023 ▶

Présents :

BREGÉON Jean-Michel,
 MAINDRON Angéline,
 BRAUD Robert,
 CHIRON Laurent,
 BOURASSEAU Myriam,
 LOIZEAU Christophe,
 BROCHARD Soizic,
 LOIZEAU Christian,
 DURET Lydie,
 LEBRETON Bruno,
 VITRÉ Marie-Claire,
 GANACHEAU Véronique,
 CORRÉ Estelle,
 POIRIER Véronique,

LE BROZEC Vincent,
 BONNET Magali,
 GUINAUDEAU Isabelle,
 LEBLANC Gaëtan,
 HÉRAUD Stéphane,
 MERLET Aurélien,
 VARLET Julie,
 RICHARD Maxime,
 LE ROCH Yannick,
 NERRIÈRE Olivier,
 RONCIÈRE Jacques,
 ROBIN Carine.

Absent représenté :
 DURAND Aurélien représenté
 par VARLET Julie.

1 APPROBATION DU PROGRAMME ET DE L'ENVELOPPE FINANCIÈRE PRÉVISIONNELLE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE CRÈCHE

Par convention en date du 20 juin 2023, la Commune a confié à l'Agence de Services aux Collectivités Locales de Vendée une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la construction d'une crèche, Impasse Joseph Guitton.

Il a été rappelé la nécessité de renforcer la capacité d'accueil de jeunes enfants au sein du territoire. Ce projet présente les caractéristiques suivantes :

- construction d'une structure d'accueil pour 24 places ;
- réalisation d'environ 360 m² de surface utile et de 150 m² d'espaces extérieurs ;
- mutualisation des places de stationnement avec l'accueil de loisirs et la Grange.

L'enveloppe financière prévisionnelle totale (à date) est de 1 183 011 € HT. La rémunération prévisionnelle du maître d'œuvre est inférieure à 221 000,00 € HT. Ainsi, une procédure adaptée peut être lancée pour choisir le maître d'œuvre.

»» espace d'expression ««

LE MOT DE L'OPPOSITION PARTICIPATIVE ▶

Suite à son départ pour raisons personnelles, les élu.e.s de la liste La Bruffière, agir pour chacun remercient Céline Sauvêtre pour son engagement au service de la commune pendant ces trois années.

C'est avec plaisir que nous accueillons Yannick Le Roch. Il poursuivra le travail de Céline au sein des commissions finances et administration et la commission éducation, loisirs et jeunesse.

Notre engagement municipal se poursuit et nos valeurs restent les mêmes.

C'est pourquoi lors des prochaines réunions de commissions et du conseil, nous proposerons, entre autres :

- la sécurisation du hameau de Saint Symphorien, du pont sur la Mozelle (route de Boussay) et du centre-ville.
- relancer l'étude d'une mutuelle communale.
- végétaliser les cours de récréation des écoles et du périscolaire.
- poursuivre la liaison de la piste cyclable entre La Bruffière et la Sèvre.
- engager une réflexion sur les transports en commun inexistant dans notre commune.

Toujours à l'écoute de toutes et tous, nous continuerons sans relâche à être force de proposition dans les commissions où nous siégeons même si nous regrettons que les décisions prises en commission ne soient pas toujours écoutées.

Un point positif à noter : la création du crèche de 24 places qui verra le jour bientôt. Nous espérons que sa gestion sera communale.

Olivier NERRIÈRE : Membre de la commission « Communication, économie et tourisme » et « Sport et citoyenneté »

Yannick LE ROCH : Membre de la commission « Finances et administration générale » et « Culture, loisirs et jeunesse »

Carine ROBIN : Membre de la commission « Action sociale et éducative » et du CCAS (Centre communal d'action sociale)

Jacques RONCIÈRE : Membre de la commission « Aménagement urbain, rural et environnement »

AGENDA



#JANVIER ▶

SAMEDI 13 JANVIER
Vœux de la Municipalité
À 10 h 30 au complexe sportif

SAMEDI 13 JANVIER
Portes ouvertes
École publique Charles Perrault

#MARS ▶

DIMANCHE 24 MARS
Bourse aux vêtements
Organisée par le comité de parents d'élèves de l'école Charles Perrault

DIMANCHE 31 MARS
Randonnée VTT des Coteaux de Sèvre
Organisée par le V.T.T Club

#AVRIL ▶

SAMEDI 13 AVRIL
Randonnée
OGEC du Sacré-Cœur

DIMANCHE 14 AVRIL
Journée Découverte des Métiers
Organisée par Entreprenre Ensemble La Bruffière
De 10 h à 18 h au complexe sportif

#MAI ▶

MERCREDI 1^{ER} MAI
Vide grenier
Organisé par le comité de parents d'élèves de l'école Charles Perrault

MERCREDI 8 MAI
Passeport Action Passeport du Civisme
« Pour le devoir de mémoire »
Cimetière

#JUIN ▶

SAMEDI 8 JUIN
Fête de la musique
Organisée par Bruit Fier Rock

SAMEDI 15 JUIN
Fête de l'école

VENDREDI 21 et SAMEDI 22 JUIN
Forum des associations

SAMEDI 29 JUIN
60 ans de l'ASBD
À 19 h au complexe sportif

SAMEDI 29 JUIN
Olympiades du primaire
De 9 h à 17 h au complexe sportif





ÉTAT CIVIL

NAISSANCES ▶

FÉLICITATIONS AUX PARENTS DE :

Noé BOUDET	20 avril
Adam RICHARD	27 avril
Paul DURAND	26 mai
Théo DUBOIS	2 juin
Jade TONIN	13 juin
Gabrielle VERGOZ PREHAM	2 août
Jules CHAUVEAU	9 septembre
Cloé MARTINAULT	26 septembre
Bertille ALLEMAND	24 octobre

MARIAGES ▶

TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR À :

Stéphanie MALBOEUF et Christophe BESSON	8 juillet
Emmanuelle GRIFFON et Émilien GAUTHIER	22 juillet
Carole JAMIN et Dimitri RIVIÈRE	19 août
Ketty MORIN et Valentin FORTINEAU	19 août
Cindy PASQUEREAU et Édouard HERVOUET	26 août
Ashley LEVEAU et Florian TONIN	16 septembre
Sonia HIVERT et Ludovic LEPRINCE	16 septembre
Jessica NERRIÈRE et Vincent FONTENEAU	30 septembre
Élodie CHAILLOU et Anthony LECLAIR	14 octobre

DÉCÈS ▶

TOUTE NOTRE SYMPATHIE AUX PROCHES DE :

Jean ZAVAGNIN	5 mai
Henri CARRAT	11 mai
Sylviane GAUTHIER	21 mai
Louis ROI	5 juillet
Chantal GOUPILLEAU	28 juillet
Gérard MONNIER	1 ^{er} août
Marthe BERNIER	9 août
Laurence ROBIN	25 août
Roxanne JADEAU	19 septembre
Joseph COSSARD	29 septembre
Yves VINSON	5 octobre
Marcel CHAILLOU	25 août

LES SAPEURS-POMPIERS DE LA BRUFFIÈRE

RECRUTENT

.....

Pourquoi pas vous ?

▶ 06.78.37.25.14 ◀





Linda, 43 ans
AES

**SPONTANÉE
ET GÉNÉREUSE**



**SOYEZ
VOUS-MÊME !**

C'est ce qui anime nos résidents !

